

COMPTE RENDU  
Assemblée Générale  
Réseau Écobâtir



Toulouse

7 - 8 - 9 juin 2003

# Dimanche après-midi      Amphi

*L'éco-construction au niveau de la ville*

*Présentation par Didier Hilar*

## VILLE, NON-VILLE, L'URBAIN EN QUESTION

Nous assistons aujourd'hui, dans nos régions notamment, à l'avènement de la parcelle-enclos: celle du lotissement en périphérie, celle de la résidence surveillée, celle du logement cellule des opérations immobilières, la non-ville, une espèce d'espace !

L'isolement est prononcé, la gestion collective, la rencontre, la pertinence de l'espace public disparaissent laissant place à la clôture, à chacun sa parabole sur son balcon.

Comment recréer le lien social et spatial de notre société ?

Comment inviter les habitants acteurs à la renaissance du quartier, expression d'un cohabitation citoyenne sans les dangers d'un urbanisme sécuritaire ?

1. LA VILLE, RUPTURE OU CONTINUITÉ ?
2. LES ENJEUX DE L'ARCHÉOSITE GAULOIS
3. POUR UN DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER RURAL
4. LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DE L'OPÉRATION URBAINE GLOBALE



### 1. LA VILLE, RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

*La ville disparaîtra-t-elle, ou bien le monde entier ne deviendra-t-il pas un ensemble urbanisé, ce qui serait pour la ville une autre façon de disparaître?*

LEWIS MUMFORD

Que signifie être urbain aujourd'hui?

Habiter le centre ville, une banlieue, une zone pavillonnaire, un village, une maison isolée à la campagne?



### 2. LES ENJEUX DE L'ARCHÉOSITE GAULOIS

Les villes ont depuis longtemps dépassé les limites communales pour constituer des agglomérations qui drainent de la population de plus en plus loin pour répondre à leurs besoins et constituent de vastes zones d'emploi.

Parce que nous entrons dans le temps des villes, il s'agit de requalifier l'espace péri-urbain.

La campagne, c'est peut-être là que doit se réinventer la ville.

L'Archéosite Gaulois offre une réponse à l'enjeu social, culturel, économique, pédagogique, identitaire, et paysager et à la nécessaire gestion de chaque territoire.

### 3. POUR UN DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER RURAL

La requalification de la notion de quartier, la transversalité urbaine, la gestion commune et la genèse du point attraction-échange-développement participent à la durabilité du territoire constitué en fondamentaux de la ville.

La rue, la place, la continuité du bâti, ne sont plus lisibles. La ville se dilue parcequ'aussi ses fonctions traditionnelles s'effacent petit à petit.

Il s'agit peut-être de d'en finir avec la dialectique centre-périphérie, ville campagne...



La rue



La place



La continuité du bâti et l'émergence de la rue commerçante



### 4. LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DE L'OPÉRATION URBAINE GLOBALE

Une gestion globale des énergies et de l'eau, l'utilisation de matériaux sains, mais aussi et surtout la gestion d'un espace de vie adapté à l'Homme, du privé au public.



Marcel Ruchon : L'urbanisme gaulois est intéressant mais je rappelle qu'en Midi Pyrénées nous avons des traces d'un moment particulièrement intéressant de l'histoire de l'urbanisation de la France, les bastides. <http://bastides.ifrance.com/bastides/> Quelques centaines de « villes neuves », représentent la volonté et les solutions adoptées par les rois de France et d'Angleterre des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècles, pour mettre en valeur un territoire en intégrant les problématiques de sécurité, de développement économique, de socialité. Ces modèles de villes nouvelles contiennent des réponses encore instructives aujourd'hui pour traiter la question de l' « habiter »

Jean Jacques Tournon : A l'époque des Bastides, la moitié de la population européenne vivait en France, pays qui comptait environ quatre fois moins d'habitants qu'aujourd'hui. L'échelle est différente et les contraintes plus importantes.

Alain Marcom : Dans la Bastide, c'est la place du marché qui constitue le lieu principal de rencontre sociale et non celle de l'église. Les rapports commerciaux en ont été renforcés. Il est important de souligner que ces bastides ont été construites pour répondre à un besoin précis, à une époque donnée. Aujourd'hui, la conjoncture est différente.

Jean-Pierre Oliva : Justement, pour parler du présent, je voudrais vous raconter une anecdote Il y a trois ans, dans une petite commune entre la Drôme et les hautes-Alpes, la Maire nouvellement élue m'a demandé de réfléchir avec elle à son projet : il s'agissait de créer un petit hameau (2 tranches de 5 maisons) en accession à la propriété pour des habitants du village, locataires depuis plusieurs années, afin de faire de la place pour de nouveaux arrivants. La commune possédait un terrain de plus d'un hectare, très beau mais assez accidenté, à quelques centaines de mètres du village. La Maire, très écolo comme la plupart des habitants de la commune, souhaitait ne pas faire un bête lotissement, mais un groupement articulé à l'image du village ancien, avec des services communs (chaufferie, salle de jeux pour les enfants, etc...) J'ai fait un l'APS du projet en plan masse en incluant d'autres services communs optionnels comme un atelier d'entretien des voitures, et même une piscine phyto-épurée en captant la source qui coulait sur le terrain... Grace à la pente, chaque logement pouvait avoir accès à ces services, et conserver ses espaces intimes. Bref, plus d'espace avec moins d'argent. Mais le projet a finalement capoté car nous avions sous-estimé deux éléments : Un des emplacements possibles pour construire, sur le terrain qui n'avait pas été encore divisé en lots était particulièrement attractif, y compris d'un point

de vue géobiologique, et plusieurs personnes y lorgnaient dessus, parlaient de leur antériorité, ...J'ai pensé que couper la potentielle pomme de discorde en tranches pouvait la faire disparaître : « puisque tout le monde veut cet endroit, il est à tous, et on en fait une aire publique ! » En fait celui qui avait le plus de pouvoir a eu le morceau pour lui tout seul, et exit le projet, qui est devenu le bête lotissement qu'on voulait éviter.

Malgré leur soi-disant conscience écologique, il y a chez beaucoup de gens qui veulent faire construire un ensemble de peurs liées à la fois aux souvenirs des conditions souvent misérables de la promiscuité des logements de masse en ville, et au mythe de la liberté supposée pouvoir être achetée avec l'habitat individuel. Pour expérimenter une autre voie, il faudrait des « promoteurs qui commencent à construire ce genre de projets pour que l'on voit ce que cela peut vraiment être... Cela enleverait beaucoup de peurs.

Andreas Krewet : C'est véritablement une question de culture, en Allemagne de l'Ouest par exemple, l'écologie est une éthique.

Marcel Ruchon : Il y a deux modes d'approche dominants de la réflexion sur la ville :

à partir de l'espace privé, c'est celle des promoteurs, qui cherchent à valoriser le terrain pour l'usage individuel

à partir de l'espace public, c'est celle des collectivités territoriale, des élus, qui cherchent à en organiser l'usage partagé

C'est donc aux élus de donner les orientations et de faire valoir l'intérêt commun, à défaut, le marché impose ses logiques : l'urbanisme des dernières décennies montre bien l'état du rapport de force en présence

Une voie pour que le débat public entre dans la production de l'aménagement des villes et du territoire est celle de la concertation.

Cette procédure est encore obligatoire dans la loi SRU (loi de janvier 2000 sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain, actuellement remise en question par le gouvernement). C'est une ébauche de démocratie participative qui permet là aux citoyens et aux associations de prendre la parole dans l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaire, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui remplacent aujourd'hui les Plans d'Occupation des Sols (POS).

Mary Jamin : Il faut prendre en considération les désirs et besoins de notre temps. Il faut s'interroger : « est-ce l'objet qui suscite le désir ? » Ou est-ce notre propre désir qui suscite le projet ? C'est en proposant une réflexion et pas un objet fini que l'on peut faire avancer les choses. La dimension sociale est essentielle.

Alain Marcom : On pourrait penser qu'en face des promoteurs privés les offices publics fassent mieux. Or ces derniers sont dans des logiques comptables « à moins de sept niveaux c'est pas jouable ! » Il y a des expériences anciennes de cités ouvrières ou minières, mais les temps changent. Dans l'expérience des bastides on voit un plan général imposé

Lourdes Malvido : On a également les exemples de l'agora grec et du forum romain. Au Mexique, dans les coopératives d'habitat populaire il y a des espaces communs

Bernard Lab :

*(les passages (entre parenthèse) ont été dit ce jour là – ou ajoutés par Bernard pour une meilleure compréhension)*

(En réponse à un positionnement de type consommateur vis à vis du promoteur, qui a l'avantage de permettre une critique radicale et de garder « les mains propres » par rapport à un « argent sale »: ce positionnement est bien analysé me semble t'il dans la pièce de théâtre de JP Sartre « les mains sales »-justement-. Le rôle du consommateur évolue rapidement vers la défense de ses droits avec des regroupement « militants » se positionnant dans le conflit avec les fournisseurs de biens de consommation ainsi qu'avec les sociétés de services ; de là en exiger plus ...et de constituer un lobby pur arriver à ses fins : il sera souhaitable qu'à ce jeu là, le commerce soit équitable. Pour reprendre un mot du vocabulaire d'un artiste local, un autre positionnement pourrait être celui du « consom'acteur ». Au début du siècle dernier -le 20°- de nombreuses coopératives, souvent émanation de groupes industriels : Michelin, Rhone-Poulenc etc... ont produit une forme d'habitat groupé qui a le mérite, par son aspect organisé de proposer une réponse face au lotissement de maisons individuelles. Ces habitations souvent « en bande » possédaient un jardin potager et des densités non gaspilleuses d'espace. Chaque acquéreur était un coopérateur !

En tant qu'architecte, (ou artisan, entrepreneur, formateur, maître d'ouvrage occasionnel, récidiviste ou professionnel) nous (pourrions) être promoteur. On peut passer de la conception/construction du logement individuel à des formes plus importantes (LOTISSEMENT ZAC etc.). C'est (peut-être) à nous de changer et de faire changer. Un axe de travail pour le réseau ?

Le cas de la bastide est intéressant du point de vue urbanistique.

Il s'agit d'un concept de ville type « clé en main » avec un plan orthogonal rigoureux, une halle au grain -lieu d'importance primordiale- commerce local- et des « couverts » appelés ailleurs arcades. Mais par contre la conception des façades sur rue

et sur places est laissée au libre choix des constructeurs ; les limites de la ville sont figées (remparts, la bastide étant également un système défensif).

Amsterdam est aussi une opération remarquable : Cette ville a été conçue pour 1 million d'habitants, pas plus, à l'intérieur d'une ceinture. Et c'est également le cas des villes nouvelles créées sur les polders. On a su faire ici la distinction entre la production urbaine et la production agricole. Il faut dire que les Pays Bas, dévastés par la guerre et vulnérable/ sur leurs côtes ont eu la lucidité de planifier leur urbanisme ... alors qu'en France, la question de la limite pose toujours problème : il s'agit du mitage. (en plus de l'aspect paysage – une seule construction mal placée suffit à le gâcher -, elle coûte « la peau des fesses » en voirie, déplacement, déneigement et renvoie une image d'associabilité - d'inégalité – d'injustice - de fracture sociale.)

Jean-Pierre Oliva : Pour ce qui est des utopies urbaines on se souvient du Mouvement Pour l'Habitat Groupé Autogéré des années 70-80 (M.H.G.A). Leur force était que ces projets étaient portés par des groupes constitués, avec une base culturelle et idéologique commune forte. Mais que sont devenus ces projets aujourd'hui ? Les actuels projets d'écovillages ont beaucoup de peine à émerger dans l'individualisme régnant, malgré les déclarations volontaristes, et l'insatisfaction face aux modèles d'urbanisme proposés comme le lotissement ...

*\*Note : A lire, si on le trouve, le livre collectif « habitats autogérés », ed Syros/Alternatives, 1983*

Pascal Baeteman : Il est difficile de résister à des schémas urbains d'assainissement sur une base de type écologique... La question de la désertification est un vrai souci. Dans la Drome, des fermes sont achetées deux ou trois cent mille euros pour être utilisées un mois par an. Quels moyens de résistance pour permettre à des RMistes de réinvestir la campagne ?

Marcel Ruchon : Quelques chiffres par rapport à l'urbanisation.

Au fil des dernières décennies, la durée du temps quotidien de trajet pour aller au travail n'a pas changé (30 à 40 minutes), mais la distance a augmenté. Cela est permis par la construction d'infrastructures routières essentiellement payées par la collectivité.

Il faut considérer qu'aujourd'hui on achète d'abord un droit de construire : dans les périphéries de ville où le marché du foncier est très tendu, la maison coûte souvent moins cher que le terrain lui-même !!!

L'urbanisme réglementaire peut transformer la valeur d'un terrain de 1 à 100 selon l'affectation. On imagine aisément que les pressions qui prévalent lors de la révision de ces documents ne s'inscrivent pas toutes dans l'esprit du développement durable.

Un projet de développement urbain intégré, de type bastide, est long à mettre en œuvre, plusieurs années avant que quelque chose ne soit visible. C'est un engagement énorme pour les élus locaux dont le mandat est de 5 ans et qui ont souvent besoin de réalisations tangibles pour rassurer leur électeurat.

Exemple d'un projet de « village d'activités » à la limite du Vercors Miribel Lanchâtre [http://www.caue-isere.org/histoires/miribel/index\\_miribel.htm](http://www.caue-isere.org/histoires/miribel/index_miribel.htm)

Alain Marcom : Qu'est ce que la ville ?...Réflexion sur l'éolien...

Jean-Jacques Tournon : Saint Aupre taille des parcelles.

Loi de 46 sur l'EDF

Christian Bois : Depuis tout à l'heure j'écoute parler de bastides par ici, de réalisations new age par là et tout cela fleur bon le Romantisme. Un Romantisme à la Paul et Virginie, à la Jean Jacques Rousseau qui décrit un âge d'or, un paradis perdu. Juste un mot sur la vie paradisiaque sur la place du village gaulois. On nous à appris à l'école que les gaulois étaient belliqueux, doux euphémisme pour dire qu'ils étaient des brutes sanguinaires. S'ils ne se sont pas entretués c'est qu'ils avaient un sport de défoulement qui se terminait toujours par le sacrifice d'une victime émissaire soit du haut d'une falaise puis, après, civilisation et urbanisme, sur la place du village. Alors, après la visite du village gaulois de ce matin, j'ai très envie de me construire une maison gauloise, peut-être d'autres ici aussi et on se mettrait ensemble. Mais est-ce qu'on garde toutes les pratiques du village gaulois ou est-ce qu'on en invente d'autres ?

Jean-Jacques Tournon : On peut continuer à brûler Monsieur Carnaval, pas trop près des toits en chaume.

## LA CHARTE ECOBATIR ET SES LIENS AVEC L'ECONOMIE

### Présentation d'Alain Marcom

#### 1 L'environnement et la santé

L'utilisation, l'exploitation, et la transformation des ressources naturelles à fin de construction cherchent à réduire les déséquilibres provoqués par nos interventions sur l'éco-système en préservant la biodiversité.

#### L'environnement

La chaîne des actions successives pour aboutir à la production d'un bien ou d'un service est composée des étapes suivantes: extraction, transformation, mise en oeuvre, usage, recyclage avec des éventuelles phases de transport entre ces étapes. Il y a emprunt de matière et d'énergie dans la nature et production collatérale de déchets ou sous-produits tout au long de cette chaîne.

Jusqu'en 1750, circuit court, et énergies renouvelables, les sources d'énergie mises en oeuvre sont :

\*l'énergie métabolique des hommes et des animaux pour la manutention, le transport ou la traction par la domestication, le servage et la rémunération.

\*et des énergies solaires naturellement transformées : le vent, la mer et les cours d'eau pour les voiliers et les moulins, le bois pour la cuisson, des graisses animales ou végétales pour la lumière, (utilisation anecdotique d'huiles minérales au moyen orient depuis l'antiquité).

L'essentiel des productions et des échanges se fait dans la proximité : seuls les produits de luxe peuvent venir de loin (marbres, verre, étoffes, épices...). Les ressources sont surtout locales, les biens et services échangés appartiennent à des pratiques culturelles bien ancrées, la circulation de la monnaie est faible et ne concerne qu'une infime part de la totalité des échanges,.....

Depuis 1750, croissance exponentielle des consommations et approvisionnements lointains en énergies fossiles : Le charbon, le pétrole, le gaz, et les minerais fissiles remplacent l'énergie métabolique au point qu'en France, le rapport entre la quantité de travail que nous, les humains, apportons et la quantité de travail que les énergies fossiles apportent dans le PIB doit se situer autour de 1 contre 50 ou 100. Par contre le prix d'une unité de travail humaine (le mégajoule, Mj) est très supérieure au prix du Mj d'équivalent pétrole (15 euros pour l'humain contre 11 centimes d'euros pour l'équivalent pétrole). La concurrence entre le salarié et la machine trouve ici son abîme.

COMPARAISON DU TRAVAIL FOURNI PAR L ENERGIE TECHNOLOGIQUE ET PAR UN HUMAIN EN FRANCE EN 2003 : 10 TONNES D'EQUIVALENT PETROLE CONSOMMES PAR ACTIF ET PAR AN		
	Travail fourni par 10 tonnes d'équivalent pétrole	Travail fourni par 1 an d'actif ayant un emploi très physique
Mégajoules mis en oeuvre	360 000	2 000
Efficacité moyenne	25%	100 %
Mégajoules efficaces	90 000	2 000
Valeur marchande approximative de ce travail	10 000 euros	30 000 Euros

Il est à noter que l'essentiel du travail de l'énergie consiste à transformer notre environnement

#### La santé :

Dans le bâtiment comme ailleurs, la santé physique et mentale des opérateurs et des usagers subit les conséquences de ce gigantesque accroissement d'agitation énergétique: dégagements de gaz à effet de serre par transformation et transports successifs des matières à très longues distances, produits nocifs à la santé directement comme l'amiante ou (in)directement et au loin comme les produits chimiques de traitement du bois, dégradation

des conditions de travail et des niveaux de salaire puisque concurrencés par la machine, conditions intellectuelles et psychologiques de plus en plus contraintes, disqualifications des savoir faire, disparition des sentiments sociaux, absence des évaluations environnementales des productions, utilité sociale douteuse des produits.

## 2. Les sociétés humaines et l'économie.

Nous voulons passer ainsi de la recherche exclusive du moindre coût à une économie équitable prenant en compte la globalité du processus de production du bâti de qualité. Cela implique la transparence des coûts, la coopération des acteurs, la valorisation des compétences.

La mise en circulation d'un bien ou d'un service partage l'humanité en deux : ceux qui peuvent y accéder et ceux qui ne peuvent pas. La disparité d'accès crée l'inégalité entre les humains. Ces deux faits sociaux sont des conséquences de l'activité économique marchande. Ceux pour qui l'accès à l'énergie est onéreux, ont peu accès à l'eau, à la nourriture, à l'information, à l'éducation, à la santé. Plus généralement, la difficulté d'accès à chacun de ces services vitaux augmente la difficulté d'accès pour chacun des autres. Alors que ceux qui y ont plus facilement accès, améliorent leur capacités d'obtention de ces services ainsi qu'aux loisirs, au repos, ... ;

Les théories économiques peuvent se ranger en deux grandes tendances :

\*la science économique est une " science dure " : ses lois sont indépendantes des variantes locales ou culturelles de l'humanité qui les appliquent. Les vérités qu'elles découvrent sont universelles comme celles de l'astrophysique ou de la mathématique. *Les humains doivent se résigner à l'économie, le marché est le seul indicateur valable, l'intérêt collectif est la résultante des intérêts individuels.*

\*L'économie est une " science sociale " : ses lois sont en perpétuelle évolution, les sociétés humaines inventent en permanence des variantes, les humains en utilisant " l'outil économie " participent à sa transformation et peuvent même volontairement transformer les lois de l'économie, l'économie est en lien avec les autres sciences sociales. *Les humains peuvent gouverner l'économie, le marché est aveugle sur l'environnement, l'intérêt collectif est d'une autre nature que la simple juxtaposition des intérêts individuels.*

Les trois types d'échange repérés facilement :

\**Don avec obligation morale de réciprocité* : très vieille relation d'échange présente dès le néolithique, économie non marchande, la monnaie c'est le temps passé, création permanente de dette. Economie très importante en volume même dans notre société (économie familiale assurée par les mères de famille, échange de " coup de main " entre agriculteurs ou autoconstructeurs, militantisme associatif....). C'est l'économie de la coopération.

\**Marché du bourg* : transparence des prix et de l'origine des biens et des services, paiement immédiat de la dette au moins symboliquement, les échanges sont insérés dans une somme

importante de rites sociaux, le groupe humain local est garant de la sincérité du contrat, confiance a priori, les acteurs sont connus.

\**Commerce au loin* : opacité (suspicion, ignorance, secret...) sur la nature du bien, la provenance, les procédés, les bénéfices, les sources d'approvisionnement, les conséquences, des acteurs. Crée la nécessité de communiquer une image puisque la légitimité n'existe pas spontanément, forte composante juridique à cause de la défiance généralisée.

▫ Très difficile d'échapper au commerce au loin : objets industriels et services fondamentaux (ordinateurs, automobiles, pétrole, machines de chantier,...)

▫ *La valeur d'un bien, d'un service, d'une idée, d'un savoir faire n'a pas forcément grand rapport avec sa mesure en monnaie, ce qui est gratuit (un conseil, un coup de main, une invitation, une discussion.....) ne vaut pas rien pour autant.*

## 3. Culture et savoir-faire.

Les pratiques enracinées dans l'histoire et constamment réactualisées favorisent la mise en lumière des cultures locales comme l'ingéniosité et la richesse des individus

\*Produire et échanger un bien ou un service, c'est mettre en œuvre des matières premières, de l'énergie, du savoir faire. Concernant le savoir faire, c'est une cause et une conséquence de l'échange économique : c'est bien parce qu'il existe des savoir faire que des productions sont possibles et s'échangent. Et c'est bien parce que ces productions s'échangent que les savoir faire qui y sont liés peuvent perdurer, se transmettre et participer de la culture.

\*Les arts de bâtir locaux sont historiquement et symboliquement chargés de sens et participent à la compréhension que chacun peut se faire du monde à travers sa culture, parce qu'ils sont cohérents avec le reste des traits culturels d'un groupe humain. Conserver des façons de faire situées en temps et en lieu, c'est œuvrer pour la continuation de la biodiversité.

\*Attention de ne pas tout convertir en monnaie. Les inégalités entre monnaies favorisent la domination de certaines cultures sur d'autres : confiscation des terres nourricières, concurrence des productions importées y compris le paradoxe de l'aide humanitaire, relégation des coutumes locales au rang de folklore à vocation touristique.....

\*Le modèle par lequel tout est attrapé :  
l'industrie (de Industria, latin, " activité secrète ")

L'industrie est un modèle répandu sur la planète entière qui associe trois couples :

- 1 l'actionnaire et sa recherche primaire de bénéfices,
- 2 l'employé et sa quête de salaire,
- 3 l'utilisateur et son désir de produit.

C'est l'industrie qui modèle la transformation de l'énergie technologique en travail effectif. La mise en place d'une industrie dans une culture donnée se fait par substitution/remplacement de la confiance sociale dans le bien ou le service précédemment apporté par la culture traditionnelle. Cette culture passe, concernant ce bien ou ce service, d'un échange de type "don avec obligation de réciprocité" ou "marché du bourg" à un échange du type "commerce au loin". L'industrie commerce en dehors des pratiques traditionnelles des cultures et pour conserver le plus de marge possible, externalise le maximum des coûts induits par son activité. Elle produit autant des objets de consommation que du formatage des modes de pensée.

*Voir*

*Marcel Mauss, " Sociologie et anthropologie " 482 pages, Presses Universitaires de France*

*Amartya Sen, " L'économie est une science sociale " La découverte*

*Ivan Illich, " Energie et équité " 80 pages, Seuil*

*Fernand Braudel " La dynamique du capitalisme " 120 pages, Arthaud*

*William Morris " L'âge de l'ersatz " 156 pages, Encyclopédie des nuisances*

## Comparaison des valeurs économiques et sociales des techniques de construction industrialisées et non industrialisées

Présentation de Vincent Rigassi

En considérant le thème retenu pour notre débat, à savoir "comment croiser les questions de la dimension sociale et de la dimension économique dans l'éco-construction", se pose inévitablement la question de l'appréciation de la valeur...

Considérant également que les diverses techniques de construction que nous affectionnons dans notre réseau, peuvent en majorité se cataloguer comme "non-industrielles", techniques habituellement présentées comme anachroniques, pour ne pas dire en voie d'extinction... nous pouvons donc nous demander pour quelles raisons loin de s'éteindre, comme on aurait pu le croire durant les années "golden boys", ces techniques connaissent, et notre présence en est la preuve..., un regain d'intérêt, un regain de valeurs...

Enfin quoi qu'il en soit malgré ce regain nous restons tout de même dans le domaine d'une certaine rareté ?

L'économie se présentant comme « la science de l'affectation des moyens rares à des usages alternatifs », il semble donc assez pertinent de tenter d'appliquer cette dernière à nos moyens rares et autres usages alternatifs... pour essayer de comprendre de quelles manières nos pratiques peuvent être appréhendées par les « mécanismes du marché » ?

Sans forcément le mesurer précisément, nous subodorons bien que nos techniques incluent diverses valeurs, en particulier des valeurs de patrimoine culturel, des valeurs sociales, des valeurs environnementales, bref que ce fameux regain ne signifie pas forcément une volonté farouche de "s'éclairer à la bougie" mais peut être aussi une volonté de douces lueurs, de récits de veillées ou autre éredons douilllets..., bref toutes ces sortes de choses qui procurent de nombreuses satisfactions d'usage mais pas forcément faciles à échanger, nous allons donc essayer de voir si l'on peut tenter de les mesurer par les comparaisons suivantes:

### COMPARAISONS DES REPARTITIONS DES COÛTS DE 1 m2 DE MUR POUR 100 € ET SELON TAXATION

<b>PRIX BRUTS sans charges</b>	<b>MUR Maçonnerie Terre ép 15 cm</b>	<b>MUR AGGLO + ENDUIT ép 15 cm</b>	<b>MUR BETON BPE ép 15 cm</b>
Main d'œuvre	47,69 €	29,98 €	5,90 €
Matériaux	0,14 €	18,01 €	27,60 €
Equipements, Energies, Transports	25,14 €	29,25 €	39,11 €
Frais généraux, Marges	27,03 €	22,76 €	27,39 €
<b>Prix Vente Total</b>	<b>100,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>100,00 €</b>

<b>Charges sociales portées par le travail (+50% main oeuvre) - 2001</b>			
	47,69 €	29,98 €	5,90 €
<b>Prix Total</b>	<b>147,69 €</b>	<b>129,98 €</b>	<b>105,90 €</b>
	+39,46%	+22,74%	Référence

<b>Charges sociales portées par l'énergie (+50% Energie) - 2010</b>			
	25,14 €	29,25 €	39,11 €
<b>Prix Total</b>	<b>125,14 €</b>	<b>129,25 €</b>	<b>139,11 €</b>
	Référence	+3,28%	+11,16%

**Note:** Le coût matériaux de la maçonnerie Terre semble dérisoire mais il est juste dans la mesure où les coûts de matière premières ne sont pas pris en compte, autrement dit le "capital ressource" n'est pas considéré, seuls sont pris en compte les coûts d'énergie, de transports et marginalement de travail humain. Les coûts ci-dessus prennent en compte l'intégralité des coûts de cycle de vie à partir des carrières de granulats, les seuls coûts non détaillés sont: les coûts de mise à disposition du diesel, les coûts de fabrication du ciment et de l'acier.

**COMPARAISONS DES CONTENUS EN ENERGIES ET EN GAZ A EFFET DE SERRE**

	<b>MUR Maçonnerie Terre</b>	<b>MUR Maçonnerie Terre stabilisée</b>	<b>MUR Maçonnerie Béton + enduit ciment</b>	<b>MUR Béton Armé</b>
<b>CONTENU EN ENERGIE</b>				
en équivalent litre de Diesel	1,05	5,9	10,2	25,5
en MJ	37,7	211	363	912
<b>Valeurs comparatives</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>25</b>

	<b>MUR Maçonnerie Terre</b>	<b>MUR Maçonnerie Terre stabilisée</b>	<b>MUR Maçonnerie Béton + enduit ciment</b>	<b>MUR Béton Armé</b>
<b>CONTENU EN TRAVAIL HUMAIN</b>				
en équivalent Heures-Personne	7	7	5,1	2
en MJ	9,3	9,3	6,8	2,65
<b>Valeurs comparatives</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

	<b>MUR Maçonnerie Terre</b>	<b>MUR Maçonnerie Terre stabilisée</b>	<b>MUR Maçonnerie Béton + enduit ciment</b>	<b>MUR Béton Armé</b>
<b>Rendements total, énergies humaine et artificielles, pour réaliser 1m2 de mur</b>	2,1%	0,5%	0,3%	0,1%
<b>Valeurs comparatives</b>	<b>100</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>5</b>

	<b>MUR Maçonnerie Terre</b>	<b>MUR Maçonnerie Terre stabilisée</b>	<b>MUR Maçonnerie Béton + enduit ciment</b>	<b>MUR Béton Armé</b>
<b>CONTENU EN CO2</b>				
en équivalent kg de CO2	3,2	35	56	97
en équivalent au nb de km parcourus par une voiture "moyenne" (type Renault Clio 1.4 L 16v)	20	210	350	606
<b>Valeurs comparatives</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>30</b>

Note: Les valeurs sont données pour 1 m2 de mur de 15 cm. d'épaisseur

Les objectifs de la France de réduction des gaz à effet de serre sont de 7,3 tonnes (éq CO2) par habitant et par an.

En résumé, ces tableaux permettent de poser quelques questions qui peuvent paraître évidentes, mais qui néanmoins restent fondamentales:

faut-il vraiment encourager des systèmes de production qui valorisent la consommation d'énergies non renouvelables, plutôt que des modes de production qui valorisent le travail humain, porteur de savoir-faire et de culture ?

en intégrant la totalité de l'énergie et du travail incorporé dans divers types de murs, on constate que les *techniques de main d'œuvre* ont un rendement global près de vingt fois meilleur que les *techniques industrielles*. Sur ce constat, les modes de calculs, les unités et méthodes d'appréciation des performances environnementales que l'on présente habituellement sont-ils bien pertinents ? et cette soi-disant "*efficacité économique*" n'est-elle pas seulement due au mode de calcul et au fait que le prix de l'énergie soit dérisoire ?

En effet, lorsque l'on décompose les coûts de construction jusqu'aux matières premières, on constate que l'on paie du travail (un peu) de l'énergie et du capital (un peu plus) ... mais pas de matières ?! (Si l'on prend par exemple du gravier, dans son prix, outre ce qui vient d'être évoqué, il y a en plus des coûts de remise en état des carrières, bref il y a tous les coûts possibles, sauf le prix du gravier en tant que "matière gravier" ou "ressource gravier".

On peut donc se demander quand la valeur des ressources ou la valeur du capital naturel sera internalisée... mieux encore, quand donc ce capital sera-t-il payé dans le prix des biens ? (prix estimé selon sa valeur sur le marché, laquelle offre, et donc consentement du prix de vente, sera bien évidemment représentée et négociée sur le marché, par les générations futures ... !?)

La dernière question, de l'ordre du mythe de Prométhée, est de savoir s'il est vraiment souhaitable de s'émanciper du travail, ou plus pragmatiquement, de savoir si le prix à payer en vaut réellement la peine ? Si l'on constate par

exemple qu'un mètre carré de mur en béton prêt à l'emploi (BPE) ne consomme que deux heures au lieu de sept pour un mur en maçonnerie en terre, on peut se demander si ces cinq heures gagnées sont bien une telle "émancipation" et si son *prix* vaut bien la peine ?

Cette question renvoie au "mythe" de *Jules Verne*, qui consiste à nous persuader que la technologie apportera forcément des réponses (les processus sont en perpétuelle *optimisation*, on développe des substituts, etc...), n'y aurait il pas une autre voie du côté de la culture, qui consisterait par exemple à repenser "nos valeurs" et de ce fait nos modes de production et de consommation ?

Par ces divers petits "jeux ou comparatifs économiques" (modification de l'assiette de prélèvement des charges sociales, mode de calcul des rendements totaux, permutations d'unités, ...) on voit que les sacro saintes "lois du marché", que les modes d'allocation de la valeur sont avant tout des constructions culturelles et sociales totalement tributaires des *valeurs* prônées, promues et souhaitées par une société à un moment donné, en une période et un lieu donné. Les systèmes de valeurs bien que considérés comme "mondialisés" ou en voie de l'être (!?), restent pourtant étonnamment divers pour des régions proches...

Comment se fait il en effet, que des "*biens*" comme les carburants puissent varier considérablement de prix, passant du simple au double au sein de l'Union Européenne<sup>1</sup>... si l'on élargi un peu le champ de la lorgnette, comment expliquons nous que les coûts d'énergie soient près de 60% plus élevés en Europe qu'aux USA, pour des matières premières extraites à peu près aux mêmes endroits et ayant parcourus à peu près les mêmes distances...

Et comment se fait il que, dans un pays donné, le prix de ce même "*bien*: carburant" soit constitué à plus de 70% de taxes, n'est-ce pas là la preuve que l'économie, et donc une part non négligeable des échanges et de nos modes de vie, ne sont avant tout et presque essentiellement tributaire que de choix sociétaux pour ne pas dire de choix politiques....

On peut bien entendu facilement extrapoler ces divers exemples (techniques de construction, carburants) à la plupart des produits et services pour constater que les lois du marché, sont bien entendu basées sur le consentement du prix à payer... consentement discutable et manipulable à merci et en aucune manière comme le fruit d'une valeur immanente, scientifique et rationnelle...

Bref, n'est ce pas de par les modes de production et d'échanges actuels basés sur *la complexité à priori*, que peut se justifier cet immanente nécessité de recourir à la rigueur et à la vérité de la science économique seule capable d'attribuer la valeur... n'est ce pas cette *complexité à priori* qui puise seule justifier de l'incapacité du politique à décider ? qui puisse revendiquer que pour le *contrôle* (du commerce, des marchés publics, du bien être, de la stabilité des constructions, ...) il est nécessaire de recourir à des systèmes accroissant encore davantage la complexité... laquelle pour finir est davantage une opacité volontaire ne permettant pas à la complexité de la vie et du collectif de se dérouler...

Bref on peut donc se demander s'il ne serait pas plus pertinent de promouvoir des modes de production qui soient basés sur *la simplicité volontaire*, "*simplicité*" dans le sens de chercher autour des référents culturels communs, autour des proximités, des circuits courts, qui permettent d'intégrer le lien social, la confiance et même le dialogue avec l'usager, qui enfin commencerait à comprendre le mode de production du bâtiment et pourrait ainsi exprimer ses besoins de manière audible... comment il pourrait concevoir ses besoins en fonction d'un cadre collectif ...

Enfin, des modes de production qui permettraient de faire ensemble, de décider mais aussi d'utiliser ensemble, et non pas sur le seul avis des experts, décider des seuils de technologie capables de satisfaire ses besoins individuels et /ou collectif, des seuils au-delà desquels les effets deviendrait intolérables ou aliénants..., bref pour paraphraser Ivan Illich, des seuils au delà desquels l'outil n'est plus au service de la personne... mais devient opaque, monopolistique et despotique...! Ou encore de se demander comment mettre en commun, comment passer d'une *société de consommation* à une *société d'usage* ?

---

<sup>1</sup> En 2002 le super sans plomb était de 0,6 € en Espagne alors qu'il était à près de 1,20 € au Royaume Uni. A la même époque le gasoil coûtait 105% du sans plomb au Royaume Uni alors qu'il ne coûtait que 80% du sans plomb en France ...

## **LES SCIC OU SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF.**

Présentation de Bruno Thouvenin

### **1. Contexte de la création des SCIC**

D'après un article de Lucile Manoury parue dans la RECMA n° 281 juillet 2001

Et commentaires d'Alix Margado délégué à l'innovation Cgscop.

#### **1.1 Le contexte social :**

Nous constatons que partout en Europe (et au-delà), des acteurs socio-économiques réfléchissent et expérimentent des formes d'entreprise qui s'adaptent au double besoin de générer de l'activité et des emplois, tout en préservant au mieux les intérêts des parties prenantes et de tout leur environnement. Le terme générique pour nommer ce type de structure est "entreprise à but social (Ebs)". L'Ebs retrouve et affirme ce que les vrais économistes appellent développement, qu'ils qualifient d'économique et social. Nous savons malheureusement que le mot social a progressivement été oublié par la pensée économique médiatisée, et que le libéralisme, dans sa caricature, l'a relégué aux seules "œuvres sociales".

Pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire, l'attachement aux valeurs de solidarité, de primauté de l'individu sur le capital, etc... forgées tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, reste fondamentalement le même. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, compte-tenu des mutations sociales évoquées, il fallait ajuster la législation existante pour qu'elle réponde mieux, dans certains cas, à leurs attentes.

#### **1.2 Le contexte européen :**

A la différence des italiens qui ont légiféré en 1991 sur la "coopérative sociale", ou des belges qui ont créé la "société à finalité sociale - SFS" en 1995, sorte de label pouvant s'appliquer à toute forme d'entreprise (société ou association), la France a opté, via la Scic, pour une adaptation du statut coopératif existant, régi par la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération. Cette position est par ailleurs conforme à celle prise par Alain Lipietz qui, à la question posée par Martine Aubry en 1998 sur "l'opportunité en France d'un nouveau statut d'entreprise à but social ?", avait répondu dans son rapport : non !

#### **1.3 La Démarche Collective d'Innovation (Dci) :**

L'élaboration du texte de loi sur la Scic a été exemplaire en terme de pragmatisme et de recherche de la meilleure réponse à trouver en fonction des attentes. Des acteurs de terrain (17 projets accompagnés pendant 18 mois dans le cadre de la "Démarche Collective d'Innovation - Dci"), les réseaux coopératifs et associatifs impliqués dans cet accompagnement, des personnes ressources (universitaires, fondations,

...)², et les pouvoirs publics (Dies et Dgefp/Mpe, puis Sees quand il a été créé), ont étroitement collaboré pour amender et valider le texte qui a été proposé au vote des parlementaires en juillet 2001 qui aboutira par le décret 2002-41 du 21 février 2002.

### **2. Questionnements posés par l'article :**

Comment envisager et concrétiser la recherche d'un intérêt collectif par des acteurs dont les positionnements sociaux sont hétérogènes ?  
Question relative à la multiplicité des causes  
Comment éviter l'instrumentalisation ?  
Question relative à la gestion des conflits de pouvoir  
Quelle entreprise comme outil d'utilité sociale ?  
Question relative à l'innovation sociale.

### **3. Différents points abordés dans l'article :**

#### **3.1 Champ d'activités des SCIC:**

Les nouvelles activités dans le sens défini par la Commission Européenne, inhérentes à des domaines où les besoins restent insatisfaits, requièrent un travail de proximité à forte consonance relationnelle et sont de fait vecteurs de création d'emplois et porteur d'une forte dynamique de développement local.

#### **3.2 Termes importants :**

l'intérêt collectif => initiatives privées et non le fait de collectivités publiques (intérêt général)  
Utilité sociale => notion d'espace, appréciation collective d'un groupe de personnes et approbation de l'état différent de l'utilité publique qui concerne l'ensemble des citoyens  
Caractère d'innovation => notion de temps et de rupture ou d'évolution.

Plus value sociétale => quand la production d'avantages collectifs est supérieure à la somme des avantages individuels de tous les membres associés au multi partenariat

#### **3.3 Nouveautés juridiques et caractéristiques d'une SCIC :**

##### Définition de la SCIC :

De forme privée et d'intérêt public, la SCIC est une nouvelle forme d'entreprise coopérative qui permet d'associer celles et ceux qui, salariés, usagers, bénévoles, collectivités territoriales ou tous autres partenaires, veulent agir ensemble dans un même projet de développement local sur un territoire qu'ils ont eux même identifié.

La SCIC a la particularité de compléter l'offre de l'organisation sans rien remplacer de tout ce qui existe.

### Dispositions particulières :

Ré affirmation du lien entre développement économique et développement social dans la définition de la SCIC

Caractère non lucratif

Agrément préalable par le préfet donné pour 5 ans et renouvelable sur le critère de l'utilité sociale.

Les collectivités publiques peuvent prendre des parts (maxi 20 %) et donner des subventions.

### Nouveautés par rapport aux coopératives :

Ouverture de l'ensemble de l'activité à des non membres de la coopérative, le collectif de la SCIC est la Cité et non les seuls coopérateurs

Multi sociétariat de la SCIC avec au moins des salariés et des usagers et une troisième catégorie d'acteur qui peut être toute personne morale, physique de droit privé ou public.

Pondération du principe 1 personne = 1 voix par la représentation collégiale en assemblée générale (au minimum 3 collègues qui ne correspondent pas nécessairement aux catégories d'acteurs). Répartition par catégorie d'acteur : minimum 10% et maximum 50 % des voix.

### Nouveautés par rapport aux associations :

cogestion officielle de l'activité, accession des salariés au pouvoir  
inscription dans l'économie marchande sans ambiguïté

La gestion des associations par des bénévoles connaît des limites en terme de responsabilité.

L'association ne publie pas ses comptes ce qui peut entraîner de la suspicion de la part des partenaires contrairement à une société.

### Un outil pour l'économie solidaire :

L'économie sociale est une forme d'économie alors que l'économie solidaire insiste sur le sens de l'économie en générale

La SCIC s'inscrit dans une démarche de développement local, le territoire doit être le point focal de l'intérêt collectif.

La pratique démocratique dans une dynamique territoriale ne peut être ramenée à la seule question du nombre, mais à la coopération entre des groupes d'intérêts au sein du territoire, ce qui est garanti par la répartition en collèges des acteurs.

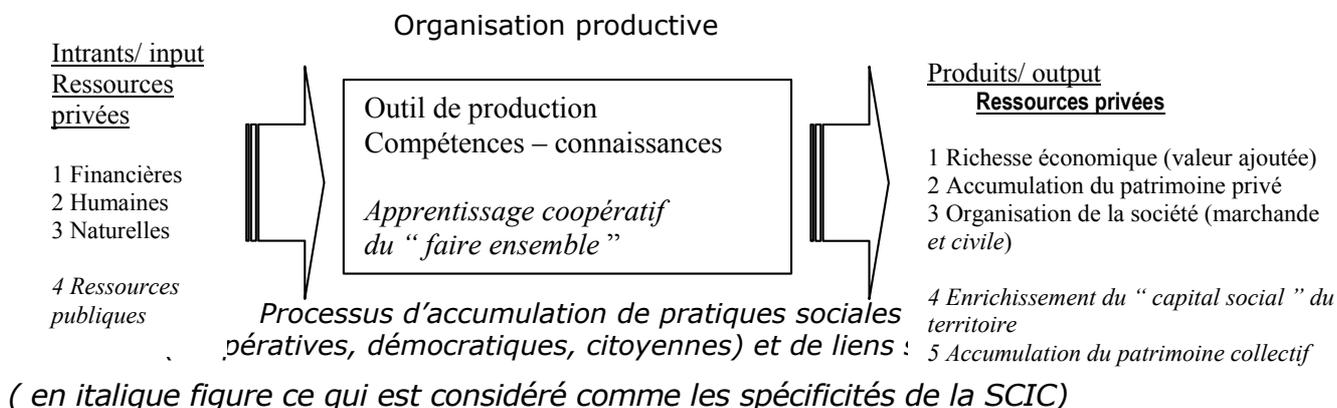
Outil économique au service des usagers, principe de la démocratie participative.

Evolutivité de l'objet sociale, tremplin d'accès au marché.

Il s'agit de dépasser les limites des politiques et pratiques de l'insertion en privilégiant la responsabilité des acteurs.

Création d'un « circuit court enrichi » entre producteurs et consommateurs ou usagers du fait du multipartenariat.

L'hybridation des ressources sera le garant de l'indépendance et de l'autonomie de l'entreprise.



### **3.4 Intérêt social de la SCIC**

Quand l'intérêt collectif est d'ordre social ou sociétal la structure est alors un outil économique mis au service du développement de projets d'acteurs qui ont une démarche sociale ou politique convergente. Dans ce cas l'intérêt porté à l'objet social reste déterminant pour l'exercice ou le partage du pouvoir.

Alors la dynamique partenariale reposerait sur une coopération dite conflictuelle en opposition à une coopération par trop consensuelle comme dans une démarche à unique intérêt économique qui ne permettrait rien d'autre qu'elle-même et permettrait peu d'évolution en reléguant au second

plan l'enjeu d'une pratique démocratique.

Plus value sociétale et sociale:

La reconnaissance d'utilité sociale ne peut avoir de sens que dans la prise en compte combinée des effets de socialisation internes (partage du pouvoir, participation de tous les partenaires....) et des externalités positives (apprentissage, insertion,...) engendrés par la SCIC.

Pour une société commerciale un effet externe (par exemple la pollinisation d'un verger voisin par des ruches) est un effet non recherché (produit fatal) alors qu'il s'inscrit dans la finalité même de la SCIC.

La SCIC permet d'associer les usagers à la mise en place des politiques publiques de la décentralisation et donc devraient bénéficier d'un soutien plus larges de celles-ci, car il est postulé que la ressource publique puisse être la contrepartie des effets internes de socialisation. Elle n'échappe pas aux risques d'instrumentalisation mais beaucoup plus difficilement que les associations compte tenu des contraintes de composition du sociétariat et de l'organisation du pouvoir. Elle bénéficiera comme les associations d'un conventionnement d'objectifs ce qui institue un rapport de partenariat à moyen terme.

### **3.5 Critères de pertinence retenus pour évaluer l'utilité sociale :**

Elle doit avoir son activité sur des besoins mal révélés ou des demandes non solvables.

Elle doit aller au delà de la contribution à la compensation et la réparation du marché mais développer et apporter dans un marché traditionnellement concurrentiel une poly compétence servie par la coopération entre différents acteurs traditionnellement en concurrence sur un même marché. Cette nouvelle dimension organisationnelle du marché peut se traduire par une répartition du risque entrepreneuriale.

#### **3.6 Inconvénients de la SCIC :**

Taxation au même titre que les sociétés classiques pour une activité à vocation sociale.

Lourdeur de la mise en place et de la gestion ce qui exclue cette structure pour la réalisation de petits projets.

Pas de financement particulier, contrairement aux SCOP.

Risque de dilution, de dépossession, de détournement de pouvoir ou la perte de la vivacité de la pratique démocratique sont simultanément à anticiper, face à l'augmentation ou la diversification des partenaires impliqués.

Manque de recul par rapport aux expériences en cours.

### **3.7 Les questions qui se posent à l'usage :**

Quels outils de régulation, et techniques d'animation spécifiques à mettre en place pour maintenir la qualité d'une démocratie participative ?

Les bénévoles peuvent-ils assurer à la fois une caution morale, la fonction de représentation et des fonctions d'animation ou de conseil ?

Dans quelle mesure les salariés amenés à assurer l'adéquation de l'offre aux besoins, seront-ils également en mesure de garantir le statut du personnel ?

Les entreprises sociétaires seront-elles en capacité d'assurer un appui, sans dilemme lié à la concurrence ?

Comment les collectivités publiques ou leurs groupements appréhendent-ils la double capacité, prévue dans le projet d'amendement : apport de ressources et participation au capital social ?

### **4 Conclusion de la Dci :**

Ils restent encore des divergences parmi les 17 projets expérimentaux et l'on constate l'apparition de deux dynamiques entrepreneuriales distinctes :

L'une vise de façon large la satisfaction d'un enjeu de développement local, implique des acteurs hétérogènes et devrait s'appuyer sur une "coopération conflictuelle" pour être constructive et dynamique. La tendance de ce type d'initiatives est d'opter pour une évolution possible du système d'organisation collégiale et de la répartition des droits de vote dans le temps.

Pour les autres initiatives, la filiation aux mouvements coopératifs traditionnels est plus nette. Si les catégories de membres, destinées à être parties prenantes s'étoffent, elles restent centrées sur la création d'un circuit court entre producteurs et consommateurs, combinant en un seul outil les capacités structurelles des coopératives de production et des coopératives de consommation. Il semble que les porteurs de ce type d'initiatives restent prioritairement mobilisés autour de l'enjeu économique et souhaitent préserver un système d'organisation du partenariat requérant une préservation du pouvoir aux catégories fondatrices ou "fonctionnelles" (salariés et usagers).

Il apparaît important pour la réussite du projet de veiller à la structuration du partenariat et insister sur le temps nécessaire à la formalisation d'un objectif réellement commun.

Et aussi d'anticiper sur l'essoufflement naturel du multi partenariat que l'on constate dans les entreprises à but social en Europe en veillant à créer et à maintenir une « maîtrise d'ouvrage collective ».

## Débats

*A partir d'ici les trois scribes ont commencé à s'enthousiasmer pour le débat et leur prise de note s'en est ressentie. Nous mettons donc les mots que nous avons relevés pour servir de point d'appui aux causants qui voudront bien nous rappeler ce qu'ils ont dit.*

Andreas Krevett : Aujourd'hui, c'est le travail qui est taxé, pas l'industrie, ni les matières ni l'énergie. (suit une démonstration au tableau qui reprend les principes des présentations)

Marcel Ruchon : Dans les siècles passés, la construction d'une maison rurale s'amortissait sur plusieurs générations. Aujourd'hui il faut la payer avec un crédit bancaire sur quinze ans. Ces rapports différents au temps sont porteurs de solutions constructives différentes, aussi serait-il intéressant de creuser cette piste de réflexion car les matériaux et les savoir faire qui nous passionnent sont plutôt du côté de la lenteur.

Vincent Rigassi : La prise en compte du temps est effectivement une bonne remarque, ce qui pousse à construire vite c'est (notamment) l'emprunt ou la rémunération du capital... donc bien évidemment dès lors que l'on décide de répartir davantage sur le travail que sur le capital, cela change complètement la donne. L'économisme actuel omet totalement de nous rappeler que l'appréciation de la valeur, de ce qui constitue la richesse sont des codes sociaux, c'est des choix culturels ou politiques avant tout et non pas des obligations incontournables. De manière très "réaliste" il est donc très facilement envisageable d'arriver à des "budgets globaux" à peu près identiques mais en modifiant profondément les sources de prélèvements ou d'assiettes. Ces sources de prélèvement sont éminemment subjectives et culturelles et l'on peut très bien conserver principe de la redistribution grâce à des charges sociales, de la sécu, des retraites, etc... mais par contre de décider que l'on rémunère davantage le travail et moins le capital et l'énergie qui sont davantage prélevés...

Christian Bois : Par rapport à plusieurs choses qui viennent d'être dites, je voudrais souligner que ce sont le plus souvent les excès qui posent problème. Je veux dire qu'il ne faut pas nécessairement jeter les institutions mais plutôt faire une veille et un activisme permanent pour qu'elles ne dérivent pas par rapport à leur vocation initiale. Dans un tout autre ordre d'idée, par rapport aux généreuses propositions de changer telle ou telle pratique fiscale vis à vis des grands groupes, je rappelle que pas mal des dits grands groupes ne payent déjà pas leurs impôts ni leurs charges sociales à l'Etat en menaçant : « si on paye nos dettes on ne peut plus rémunérer nos actionnaires étrangers – fonds de pension en particulier – qui vont investir ailleurs donc on est morts donc tous

nos personnels sont au chômage ». Les changements du type de la taxe Tobin nécessitent des accords au niveau mondial sinon rien.

Jean Jacques Tournon : exemple d'Athènes et Périclès, exemple de l'île de Pâques. Les systèmes s'effondrent à cause d'accumulation et non d'excès. Ainsi, toute croissance s'effondre à un moment donné.

Christian Bois : Quand j'entends les uns et les autres parler de la manière dont les choses semblent empirer, je pense à René Girard qui, dans son livre « Mensonge romantique et vérité romanesque », décrit l'accélération du processus du désir dans l'occident de Cervantès à Proust en passant par Stendhal et Dostoïevski. Si l'analyse de Girard est juste, et je pense qu'elle l'est, il n'y a pas les bons et les mauvais. Le désir s'accélère chez tout le monde, chez les ouvriers américains des fonds de pension comme chez les villageois de la Haute Provence. On est tous sur le même bateau et le problème c'est le désir de posséder et de paraître donc il faut trouver des régulations personnelles et sociales au désir. Sinon, on a la guerre entre travailleurs et retraités, urbains et ruraux, artisans et clients, etc..

Jean-Pierre Oliva : l'écologie ( en tant que science) décrit des systèmes de régulation des désirs qui, en théorie, pourraient être reconnus universellement, car ils sont avant tout logiques , et rejoignent à la fois l'économie traditionnelle et les évolutions contemporaines . Pour prendre un exemple très concret, celui du transport des matériaux: Plus un matériau est lourd ou volumineux, et donc abondant, plus on devrait, comme on a toujours fait les sociétés traditionnelles, le prendre sur place ou à proximité. Plus il est léger ou petit en volume, ou rare, plus on pourrait le rechercher loin\*

J'aime bien cette remarque (je ne sais plus de qui elle est ) qui constate que ce qui ne pèse rien, n'a pas de volume, est le plus précieux, et a toute capacité (avec Internet) et légitimité de nos jours à parcourir la planète, ce sont les idées !

Mary Jamin : Nous sommes interdépendants. Encouragement du commerce équitable.

Nicolas Meunier : Mondialisation difficile à établir. (un artisan coréen a seulement trois jours de congés par ans...)

Pascal Baeteman : Désespoir, inhibition. Référence à Jacques Ellul, Marschal, Cornelius Castoriadis, et du livre de Chanis, « l'âge de pierre ». Il faut peut être développer des modes de satisfaction différents : se faire plaisir dans le travail. Il y a un champ énorme à exploiter dans l'inutile.

Jean Jacques Tournon : Tout instrument de mesure a tendance à se modifier avec le temps. Dans les années 50 on mesurait la richesse d'une région au nombre de WC par habitant. Aujourd'hui, on utilise le PIB. Si l'outil de mesure est fou, les décisions qui en découlent ne peuvent être que folles. On l'a vu avec le système dit soviétique qui avait des indicateurs de production par site qui ne tenaient compte ni de la globalité du territoire ni de l'environnement. Si l'on se met à considérer l'équation complète économie + environnement + bien être alors les indicateurs actuels sont totalement inadaptés. Pourtant on les garde car avoir des chiffres est rassurant. On les garde mais on perd la vigilance. Par exemple l'affaire Enron est une escroquerie de débutant qui a été possible car il n'y avait aucune vigilance.

### **DIMANCHE Soir : tour de table**

*La parole est d'abord donnée aux « nouveaux ». Il leur est posé la question : « quel est votre vécu, votre ressenti en découvrant Écobâtir au fil d'une Assemblée générale ? » In fine, 30 participants prennent la parole, lesquelles ont été assemblées en "abécédaire" par le rédacteur*

#### **Abstraction**

Je ne suis habituellement pas à l'aise lorsque les propos sont abstraits, ici c'est différent. Le moment fort de réflexion sur des concepts m'a beaucoup intéressé.

#### **Adhérer**

Je suis quelqu'un qui est généralement réticent à « prendre sa carte ». Après avoir vécu une AG et une partie d'une autre, je viens de remplir ma fiche. C'est dire si je vis des choses riches ici.

#### **Affrontement**

Je me sens moins seul pour affronter les grands groupes industriels. Avoir le même niveau de présence que ceux qui mentent.

#### **Ambiance naturelle**

J'apprécie cela

#### **Autre planète**

Je me sens en vacances sur une autre planète. C'est ludique.

#### **Brassage**

Richesse de rencontrer des gens d'autres régions

#### **Sans concessions**

Écobâtir pourrait acquérir une yourte de dix mètres de diamètre. Ou bien nous pourrions la fabriquer collectivement. Elle permettrait de faire une

Jean-Pierre Oliva : Ne perdons pas de vue que les idées que nous brassons ici aujourd'hui et ce que nous en faisons concrètement sur le terrain est proprement inimaginable pour les énarques et les politiques qui nous gouvernent. Et ce fait que nous ne soyons pas vraiment vus par eux, est peut-être notre plus grand atout. Nous sommes dans des *pratiques intersticielles\** : dans tout système, même bétonné, il y a des failles, des fissures où se réinstalle inéluctablement la vie : des mousses, puis des herbes, puis un jour un arbre que l'on ne remarque pas, que l'on ne voit pas grandir. Un jour, IL EST LA, et ses racines soulèvent le béton, et il est trop tard pour les gardiens du glacié...

\* Cf article dans N°179, mai-juin 1975 de *l'Architecture d'Aujourd'hui*, consacré à l'« architecture douce » exposition itinérante ou quelque chose de plus

dynamique comme un chautauqua, ces chapiteaux itinérants qui ont parcouru l'Amérique du Nord au début du vingtième siècle pour diffuser la connaissance et la culture.

L'orchestre c'était très bien mais on pourrait faire encore plus.

Convivence

Conscience

Culture commune

Elle se développe à la fois dans les groupes régionaux et en AG.

#### **Démocratie**

J'avais retenu la boutade « La dictature c'est « ferme ta gueule », la démocratie c'est « cause toujours, tu m'intéresses » ». Ici je vois la vraie démocratie en action.

#### **Direction**

On ne sait pas toujours bien où on va mais on y va.

#### **Ecoute**

Une capacité à l'écoute de l'autre est manifeste.

#### **Entraide**

C'est important pour moi et que l'on puisse accueillir les nouveaux. 3

#### **Equilibre**

Trouver un équilibre entre « produire » et « se rencontrer »

Se faire du bien à soi tout en en faisant au corps social.

#### **Fédération d'acteurs**

Comme un frémissement que ça se met en place.

#### Fête

Je ressens cette AG comme une fête, un moment de joie de vivre.

#### Formation

Écobâtir est un lieu où j'apprends. L'après midi sur l'urbanisme et l'économie m'a enrichi.

#### Informé

Je ne peux plus prendre excuse que je ne sais pas.

#### Informé

Nous avons un devoir d'informer le plus grand nombre, par exemple en participant aux grands salons de l'habitat. Informer avec du « sensible », comme une démonstration de terre paille.

#### Intégrité

Importante pour ce que je dis et pour ce que je fais.

#### Lâcher prise

J'ai réalisé que si je n'attends plus rien, si je ne m'accroche pas à mon besoin de concret, ça va mieux. Du coup je suis plus à l'écoute et j'avance plus vite.

Il y a une acceptation que les choses ne se fassent pas.

#### Légèreté

C'est un lieu où peuvent s'exprimer des désaccords profonds tout en gardant de la légèreté.

#### Lien entre théorie et pratique

Plaisir de rencontrer des acteurs qui font vraiment ce que j'ai appris théoriquement à l'école.

#### Maturation

Au delà de l'euphorie de la rencontre je sens que les choses mûrissent.

#### Modestie

Chacun sait être modeste.

#### Nourrir le sol

Ce qui se passe ici est comme le processus de l'agriculture biologique. On nourrit le sol qui ensuite va nourrir la plante.

La permaculture est une bonne métaphore de ce qui se passe ici.

#### Ordinaire

Que cela aille de soi de construire avec un matériau local.

#### Ouverture

##### Préoccupations et réticences

J'ai ressenti des peurs ici et là mais au fur et à mesure la confiance semble venir.

Peur par rapport à l'ouverture, peur de faire.

Il y a eu de l'agressivité dans les AG plus anciennes, on est passé à autre chose.

On peut lâcher la réassurance.

Il y a une résilience des « coups »

La fleur est en train de s'ouvrir, c'est comme la nouaison, la transformation de la fleur en fruit.

#### Relations

La relation entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre d'un côté et producteur de l'autre côté est souvent difficile, il y a peu de reconnaissance réciproque. J'espère qu'ici va se développer un meilleur respect mutuel.

#### Remise en question

##### Rencontrer

Réservoir pour penser - think tank-

Il en sort des idées très bonnes.

Respect de l'autre

Responsable de ce que je fais

Ressourcement

#### Transmettre

On réalise qu'en transmettant nos savoirs et savoirs faire on ne perd rien.

#### Sens

Nous produisons du sens et c'est bien.

#### Utilité

J'ai besoin que se produisent des choses utiles.

## LUNDI MATIN AG Statutaire

**Lecture du Bilan financier par Marie Jamin, trésorière**

### Les décisions et motions de vote de l'AG de Toulouse Juin 03

MOTION N° 1 "Sur la capacité de parrainages au sein d'une même personne morale"

Pour ou contre la proposition suivante ?

*Deux personnes physiques appartenant à une même personne morale ne peuvent se parrainer entre elles*

Résultats Vote: 8 POUR / 7 CONTRE / 3 ABSTENTIONS -> Report de la motion (à reformuler) et du vote à la prochaine AG

MOTION N° 2 "Sur le nombre de voix et les conditions de vote pour les personnes morales ou "structures", les procurations, etc

Pour ou contre la nouvelle formulation de l'article 9 ?

Résultats Vote: 11 POUR / 2 CONTRE / 6 ABSTENTIONS -> ADMIS

*Propositions d'ajout des mentions suivantes (en gras):*

Article 9 - Vote en Assemblée Générale (AG) ou en Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Ne peuvent voter à l'AG ou à l'AGE que les adhérents à jour de leur cotisation 10 jours avant la convocation.

Tout membre (personne physique ou morale) ne peut représenter plus de 2 voix par procuration écrite (soit au maximum 3voix au total)

- Personnes physiques : tout membre de l'association dispose d'une voix, sous réserve du point ci-dessous,

- Personnes morales : toute personne morale dispose d'une voix, par son représentant désigné et au maximum de 3 voix si des personnes du même organisme ont adhéré en tant que personnes physiques.

Les réseaux ou associations régionales du Réseau dont les statuts, règlement intérieurs ou chartes, qui stipulent explicitement l'adhésion complète à la charte ÉCOBÂTIR et/ou qui font mention statutairement de leur vocation de représentation régionale du Réseau ÉCOBÂTIR, correspondent de fait à l'appartenance à un "atelier" du réseau, dans ce sens un réseau régional n'est pas comptabilisé comme personne morale hors réseau et dispose donc d'autant de voix que de membres physiques présents ou représentés. "

*Quelques questions et "éclaircissements":*

- faut il être membre du réseau et d'une autre structure membre

- qui et combien représente chaque structure

- "non cumul" des adhésions"

- le réseau doit il donner la voix "au plus grand nombre" (à tous les membres) ou se considérer comme "représentatif" de groupe déjà constitué ayant voté par ailleurs ...

- quels risque y a t'il qu'une structure très représentées influe les votes en AG

On peut considérer que la question se pose à cause des réseaux régionaux, lesquels par définition regroupe une grande quantité, majorité de membres du Réseau... d'où 3 votes par régions... (Sud ouest - Poitou - Rhône Alpes).

A cela s'ajoute le fait qu'il n'est précisé nulle part le nombre de procurations admis..

MOTION N° 3 "Sur la prise en charge des membres lors des AG

Pour ou contre la nouvelle formulation suivante ?

Résultats Vote: 17 POUR / 1 ABSTENTION -> ADMIS

Lors de la tenue des Assemblées Générale, l'association prend en charge toutes les dépenses collectives (salles et logistiques des rencontres), ainsi que le gîte et le couvert au lieu prévu pour l'AG (repas et nuits) pour tous les membres en conformité avec les procédures d'adhésion et à jour de cotisation

MOTION N° 4 "Sur les Modalités d'adhésion"

Pour ou contre la formulation suivante ?

Résultats Vote: 17 POUR / 1 ABSTENTION -> ADMIS

1. Avoir un parrain\* membre du Réseau Écobâtir depuis au moins 1 an.

2. Avoir rempli complètement une fiche d'adhésion avec son parrain et la signer. La signature de la fiche signifie l'explicite acceptation et respect de la Charte et du règlement Intérieur.

3. Avoir participé à une AG

4. Avoir été accepté par une Assemblée Générale du Réseau Écobâtir.

5. Payer la cotisation au Réseau Écobâtir. Montant de la cotisation 2003 : 10 €.

*Puis, lorsque que l'on a adhéré le renouvellement se fait tacitement lors du paiement de la cotisation...*

*\* Le parrainage est une responsabilité qui engage deux personnes à l'égard de l'association. L'accord parrain / filleul doit être effectif. Vous pouvez sollicitez un parrain parmi les membres de l'association adhérent-e-s justifiant de deux années d'adhésion (2001 et 2002).*

L'adhésion nécessite donc:  
UN-E PARAIN - MARRAINE  
UNE fiche d'adhésion remplie  
UNE signature, (qui inclut acceptation charte et Règl Int)  
UNE adresse d'envoi... (au Secrétaire à l'adresse du SIEGE SOCIAL)

MOTION N° 5 "Sur la préparation d'un module de formation d'initiation à l'écobâtir par l'atelier 3"

Pour ou contre la formulation suivante ?

Résultats Vote: 14 POUR / 4 ABSTENTIONS -> ADMIS

*L'atelier 3 prépare un module de formation de base visant à l'initiation de ce qu'est l'écobâtir, qui sera présenté lors de la prochaine AG.*

MOTION N° 6 "Sur la reprise de l'annuaire interne par l'atelier 3"

Pour ou contre la formulation suivante ?

Résultats Vote: 15 POUR / 3 ABSTENTIONS -> ADMIS

*L'atelier 3 met à jour l'annuaire interne des membres "en conformité" avec les modalités d'adhésion, la liste de ces membres sera transmise par le CA.*

MOTION N° 7 "Sur la publication des travaux des ateliers"

Pour ou contre la formulation suivante ?

Résultats Vote: 19 POUR -> ADMIS

*Les diverses productions des ateliers sont publiées et communiquées aux membres 1 mois avant les AG*

MOTION N° 8

Résultats Vote: 19 POUR -> ADMIS

*Les diverses productions écrites des ateliers sont publiées sur le site web interne*

MOTION N° 9

Résultats Vote: 18 POUR / 1 ABSTENTION -> ADMIS

*Les productions des ateliers ne peuvent être diffusées en externe sans accord donné en AG*

MOTION N° 10 "Sur la diffusion des débats thématiques des AG dans Les cahiers du Réseau ÉCOBÂTIR"

Résultats Vote: 18 POUR / 1 ABSTENTION -> ADMIS

*Les contributions écrites sur le confort thermique de la maison ancienne publiées dans le CR de Charavines ainsi que les débats thématiques des AG seront diffusés en externe sous le titre "Les cahiers du Réseau ÉCOBÂTIR"*

MOTION N° 11 "Sur une liste de diffusion internet"

Résultats Vote: 18 POUR / 1 ABSTENTION -> ADMIS

*L'atelier 7 est chargé de mettre en place une liste de diffusion de messages électroniques interne aux membres et ce après inscription à cette liste.*

MOTION N° 12 "Sur la diffusion des fiches monographiques de l'atelier1"

Résultats Vote: 13 POUR / 2 CONTRE / 4 ABSTENTIONS -> ADMIS

*Pour la diffusion externe des deux fiches monographiques que l'atelier 1 a terminé, tout en enjoignant l'atelier 1 à approfondir et améliorer la production des autres fiches en cours.*

### **En suspens :**

Est-ce que l'on crée un atelier supplémentaire pour instaurer un système de compagnonnage ?

A chaque AG, y a t il la publication d'un communiqué de presse ?

Défraiement des enquêtés pour l'atelier 2 ?

Listes de diffusion (atelier 7) ?

Acheter un rétroprojecteur pour les prochaines AG ?

Prise en charge des frais de voyage pour relier les réseaux internationaux ?

### **- Débat sur l'atelier 3 : formation et vente de la production d'Écobâtir**

Rigassi : Est-ce qu'Écobâtir doit vendre une formation ou donne-t-elle une structure ayant des gens qui vont vendre par la suite. (Question de la valeur marchande...)

Krevett : Si l'association produit quelque chose, ce n'est pas possible qu'un membre d'Écobâtir la vende...

Marcom : Nous sommes des acteurs économiques. Il y a une part de concurrence entre nous... Comment arrive-t-on à civiliser cette concurrence par une coopération ? C'est l'échange économique non-marchand qui est utilisé. Essayons de se préserver et soyons vigilent. Assumons cette contradiction. Moins il y aura de rapports marchands entre nous, plus les relations humaines seront bonnes et enrichissantes.

Lab : Est-ce le lieu à Écobâtir pour financer des monographies ? La plaquette et le montage financier posent des problèmes éthiques à soulever absolument.

Pascal : Il faut échapper au modèle de corruption générale....

Référence aux chasseurs-cueilleurs qui ont la capacité de ne pas aller trop loin pour préserver leur développement.

Bois : Nous avons le devoir de dépenser de l'argent pour créer du lien social (faire la plaquette...se rencontrer...)

Dugelay : Comment gérer les membres n'ayant pas de statut défini.

## Annexe

Outil proposé par Nicolas Canzian Atelier 5

Le but de cet outil est de décrire un processus (en l'occurrence celui de construire une habitation) en affinant de plus en plus la description.

C'est une méthode un peu cartésienne mais elle a le mérite d'exister et de nous aider à éviter de tourner en rond.

Chaque boîte représente un processus plus ou moins précis.

A gauche de la boîte, on définit les entrées nécessaires à la réalisation du processus et transformées par lui.

A droite, les sorties créées par le processus.

Dessous, les supports nécessaires à la mise en œuvre du processus.

Dessus, les contraintes liées à ce processus.

On part du processus général puis on rentre dans la boîte pour décrire les étapes de ce processus, puis on rentre dans les boîtes de ces étapes pour affiner une nouvelle fois et cela jusqu'au niveau d'affinage souhaité.

Les sorties d'une boîte peuvent être les entrées, les supports, les contraintes d'une autre boîte de même niveau.

Les difficultés sont de trouver le bon découpage, et de situer au bon endroit les entrées, sorties, supports et contraintes.

Cette méthode est un extrait revu de la méthode SADT.

Je vous propose en suivant un début de description qui permet de lancer le débat.

Quand nous estimerons le processus décrit suffisamment, nous pourrons analyser les points de blocage.

Il y a plein d'erreurs, d'oublis, mais je sais que vous êtes tolérants !

